

**PRIX DE VENTE NET VENDEUR.....FORFAIT COMMISSION AGENCE TTC**

< 10 000 000,00 cfp	600 000 cfp TTC
De 10 000 000 cfp à 19 999 999 cfp	1.200.000 cfp TTC
De 20 000 000 à 29 999 999 cfp	2.000.000 cfp TTC
De 30 000 000 à 49 999 999 cfp	3.000.000 cfp TTC
De 50 000 000 à 79 999 999 cfp	4.000.000 cfp TTC
De 80 000 000 à 99 999 999 cfp	5.000.000 cfp TTC
De 100 000 000 à 119 999 999 cfp	6.000.000 cfp TTC
De 120 000 000 à 139 999 999 cfp	8.000.000 cfp TTC
De 140 000 000 à 199 999 999 cfp	10.000.000 cfp TTC
> 200 000 000 cfp	5% TTC

*(Option) TOUTEFOIS, EN CAS DE VENTE À UN ACQUÉREUR PRÉSENTÉ PAR LE MANDANT, DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LE PRÉSENT MANDAT, CETTE RÉMUNÉRATION SERA RÉDUITE DE 50%.*

**LOCATION** Pour une habitation, nos honoraires correspondent à un mois du loyer HT + TVA de 14%, partagée par moitié entre le bailleur et le locataire.

Pour un bail commercial ou professionnel, Nos honoraires correspondent à deux mois de loyer HT + TVA de 14 % payé par le preneur ou par moitié entre le preneur et le bailleur (à convenir au moment du mandat).

Pour un bail emphytéotique ou terrain à construire : le barème est identique au barème de vente selon le calcul suivant ( ex : 60.000 xpf/mois sur 20 ans = 14.400.000 xpf, le montant est compris entre 10 000 000 xpf et 19 999 999 xpf donc la commission est de 1 200 000 xpf TTC)

Le bail sera réalisé par le bailleur ou par son conseil notaire ou avocat à la charge du bailleur ou locataire, à définir.

**Options:** L'état des lieux d'entrée ou de sortie est facturé 25 000 F TTC (unité) à la charge du bailleur.

La gestion locative est facturée 5% HT du montant des encaissements + 14% Tva avec un minimum de 10 000 xpf HT/mois.

*La commission serait également due si, après expiration du présent mandat, le mandat venait à traiter avec un client précédemment présenté par l'agence Tiaré Immo.*

Estimation: 25.000 F TTC pour banque, succession ... (hors vente ou location)  
Offert, si mise en vente et location par notre agence au moment de l'estimation.